

Division de la Protection des Végétaux  
59, Promenade Camelot  
OTTAWA (Ont.), K1A 0Y9

Le 22 décembre, 2005

**NOTE DE SERVICE À :**

Agences canadiennes de classification  
Conseil d'accréditation de la commission canadienne de normalisation du bois d'oeuvre  
Établissements produisant du bois d'oeuvre soumis à un traitement thermique  
Établissements inscrits au programme canadien de certification des produits de bois  
traités à la chaleur  
Association canadienne des manufacturiers de palettes et contenants  
ACIA, Division de la protection des végétaux, Section de l'exportation et de l'importation  
ACIA, Division de la protection des végétaux, Section des forêts  
ACIA, Coordonnateur national- Produit végétaux et protection des plantes

**OBJET:                    Questions relatives aux mesures phytosanitaires de produits forestiers - MISE À JOUR NO. 11- EXPORTATIONS DE PRODUITS LIGNEUX VERS LA CORÉE, TAIWAN, LA CHINE, L'INDE OU LE MEXIQUE (Arrêt de l'affichage sur le site Internet de l'ACIA).**

Cette note a pour objectif de vous aviser que le contenu de la mise à jour No. 11 ne sera plus affiché sur le site Internet de l'ACIA du fait de notre incapacité à la maintenir à jour régulièrement. Ce document avait pour but de renseigner les exportateurs sur les exigences phytosanitaires des pays importateurs sus-mentionnés.

Les exportateurs, les intervenants et autres parties intéressés doivent désormais se renseigner auprès des bureaux locaux de l'ACIA à propos des exigences phytosanitaires relatives à l'exportation de leurs produits forestiers. Pour obtenir la liste des bureaux locaux et régionaux de l'ACIA, veuillez consulter le site Internet à l'adresse suivante:

<http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/for/offburf.shtml>

Marcel Dawson  
Gestionnaire National, Section des forêts  
Division de la protection des végétaux  
Le 22 décembre, 2005